

**DÉLIBÉRATION**  
**SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024**  
Convocation du 19 novembre

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six novembre à 19 heures 35, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants** : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Frédéric DOMON

**Étaient absents** : Céline COLLET (pouvoir à Maria TREFCON), Yvette CARTON (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Nicole DUMONT (pouvoir à Louis GUERRA), Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Bernard MICHALAK), Anne CALVARIN-POTTIER (pouvoir à Michel MARCHAND), Michel THIEFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA)

M. Bernard MICHALAK est nommé secrétaire de séance

**Décision modificative (n°19-2024)**

A la demande de la trésorerie, il convient d'effectuer une décision modificative pour ouvrir les crédits afin d'intégrer des frais d'études au coût des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

DI 2151	+ 15 752.84 €	RI 203	+ 15 891.68 €
DI 202	+ 138.84 €		

Le Maire,  
Maria TREFCON



The official stamp is circular with the text 'MUNICIPALITE DE DREUIL-LÈS-AMIENS' around the perimeter and 'R.F. (Somme)' in the center. It features a central emblem with a figure holding a staff.